

Agauneinfos



De nombreux éditorialistes, personnalités politiques ou analystes en tous genres s'accordent à penser que la crise du coronavirus va marquer une rupture dans nos habitudes de vie et qu'elle va notamment changer notre manière de consommer. Par contrainte ou par choix, la population exprime une attente forte autour du commerce de proximité.

La crise du coronavirus renforce aussi l'importance de la protection de l'environnement et fait émerger d'autres valeurs comme la solidarité, nombreuses étant les personnes qui se sont mises à disposition pour apporter de l'aide à des voisins ou même à des inconnus, par exemple pour faire les courses des personnes plus âgées.

On ne sait pas si ces nouveaux modes de consommation et cette solidarité renforcée seront durables et résisteront au retour à la normale. C'est cependant à souhaiter car nous en avons besoin, même sans la crise sanitaire.

Les mesures prises par le Conseil fédéral pour lutter contre le coronavirus ont durablement impacté les petits commerçants. Or, ce sont souvent eux qui jouent un rôle essentiel dans les réseaux de proximité, qui nous permettent de consommer des produits ou des services locaux et qui rendent nos rues vivantes et accueillantes.

Il est donc naturel que les autorités communales soient sensibles à l'évolution du petit commerce local. En choisissant de s'approvisionner dans les petits magasins de notre ville, de fréquenter les établissements publics de Saint-Maurice ou de recourir aux services du coiffeur du coin, les Agaunoises et les Agaunois peuvent démontrer leur solidarité à l'égard du commerce de proximité.

Damien Revaz
Président de la Municipalité

Repenser nos habitudes

Mémento

En raison des incertitudes causées par le COVID-19, nous vous proposons ci-dessous une sélection non-exhaustive des activités de l'été. Toutes les dates indiquées sont amenées à être modifiées en fonction de l'évolution de la crise. Veuillez vous référer à court terme à l'agenda des manifestations sur www.saint-maurice.ch pour connaître les dates définitives des événements ainsi que les éventuels reports et annulations. Pour toutes les manifestations du 850e anniversaire de la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice, le site internet est le suivant: www.850e.org

EXPOSITIONS

Dans la Grand-Rue

durant tout l'été

Exposition « Un été de Portraits »

www.saint-maurice.ch

Abbaye

Exposition «Pierre Bourban et les premières églises d'Agaune»

www.abbaye-stmaurice.ch

Château

Exposition autour de Pinocchio

www.chateau-stmaurice.ch

Espace ContreContre

- Exposition «éloigner la nuit» d'Eric Sansonnens, sculpture, et Catherine Liechti, installation

- Exposition de Bénédicte Gross, installation, et Bertrand Fellay, sculpture

- Exposition de Daniel Salzmann, peinture, et Isabelle Favre, gravure

www.contrecontre.com

Galerie OBLIQUE

- Exposition d'Anne-Chantal Pitteloud

- Exposition de Jacques Glassey

- Exposition de Raphaël Moulin

- Exposition de Céline Salamin

www.galerieoblique.ch

Restaurant Casabaud

Exposition de peintures sur toile de Jessica Chariatte

www.casabaud.ch

Dans le cadre du 850e anniversaire de la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice - automne 2020, passage sous-voie de la gare, «Les collégiens immortalisent Saint-Maurice»

- du 2 au 19 novembre, Basilique, Maquettes de cathédrales par Luciano Xavier dos Santos

ÉVÉNEMENTS

25 juin, 27 août, 24 sept., 29 oct.

Restaurant Casabaud

Les Jeudis Vignerons

www.casabaud.ch

Agauludo, ludothèque St-Maurice

Soirées jeux (ados et adultes)

www.agauludo.ch

1x par mois

Les Repas de l'Amitié

Informations au CMS: 024 486 21 21

1x par mois

Conférence «Vivre après le suicide d'un proche» Association Pars Pas

www.parspas.ch, 027 322 21 81

Samedi 11 juillet (18 juillet en réserve)

Boucle depuis Orto

Le Tour des Chalets

www.850e.org

Du 13 juillet au 7 août

Hôtellerie Franciscaine

Les Semaines franciscaines d'été

www.hotellerie-franciscaine.ch

Du vendredi 14 au dimanche 16 août

Abbaye

Festival international de Carillons

www.abbaye-stmaurice.ch

Samedi 15 août

Chapelle de Salanfe

Célébration de la mi-été

www.850e.org

Du lundi 31 août au dimanche 13 sept.

Tennis-club de Saint-Maurice

19° tournoi des Marais

Samedi 12 et dimanche 13 septembre

Grand-Rue

Festival Festi'Maurice

www.850e.org

Samedi 12 septembre

Château, Galerie OBLIQUE, Espace ContreContre

Vernissage commun différé en formule «portes ouvertes»

Du samedi 19 au mardi 22 septembre

Jardins de la Tuilerie et Place Val-de-Marne

Marché Monastique

www.marchemonastique.ch

Samedi 19 septembre à 14h30

Théâtre du Martolet

Le Livre de la Jungle

Samedi 19 septembre

Mex

Animation dans le village à l'occasion du Trail des Dents-du-Midi

Dimanche 20 septembre

Foot : Trophée des Espoirs Valaisans

Stade du Scex

Mardi 22 septembre

Bord du Rhône

Plantation de l'Arbre du 850e

www.850e.org

Samedi 26 septembre

Couvert du Câble de Mex

Soirée champêtre

Dimanche 3 octobre

Différents postes dans la ville

Journée des samaritains

Jeudi 8 octobre à 20h

Théâtre du Martolet

The world famous Glenn Miller Orchestra directed by Wil Salden

Samedi 10 octobre

Départ Cour du Collège de l'Abbaye

Les défis du jubilé, 4 courses

www.defis.ch

Dimanche 11 octobre dès 17h

Aula de la Tuilerie

Causerie d'automne de l'Association Saint-Maurice d'Agaune

Vendredi 16 octobre à 20h30

Théâtre du Martolet

Spectacle «Hors Normes» de Inès Reg

COMPTES COMMUNAUX 2019

La création de SES Energies SA embellit les comptes communaux

Damien Revaz – Si les mesures de lutte contre le coronavirus le permettent (cela n'est pas certain au moment où ces lignes sont écrites), les comptes communaux 2019 seront soumis au Conseil général le mercredi 17 juin. Ils laissent apparaître un résultat très réjouissant, avec une belle marge d'autofinancement et une réduction sensible de l'endettement. Des événements exceptionnels expliquent cette très belle situation.

Un résultat réjouissant

Les comptes de fonctionnement 2019 bouclent avec un excédent de revenus de CHF 3'695'271.-. Ce montant est porté en augmentation de la fortune au bilan qui se monte désormais à CHF 11'188'473.-.

Avec des revenus de fonctionnement qui s'élèvent à CHF 30'315'217.77 et des charges avant amortissements comptables de CHF 24'304'258.10, la marge d'autofinancement se monte à CHF 6'010'959.67.

Ce sont l'enseignement et la formation qui se taillent la part du lion des comptes communaux (CHF 5'187'383.- soit 19.5% des dépenses), loin devant les services industriels (12.9 %). Cette situation s'explique par les charges de personnel élevées qui sont comptabilisées pour l'école primaire et le cycle d'orientation, la commune versant au canton le 30% de ces dépenses.

Pour la première fois, le domaine social (12.7 %) détrône de justesse celui de la culture et des loisirs (12.2%) sur la 3ème marche du podium. Ce constat n'est pas réjouissant dès lors qu'il ne résulte pas d'une meilleure prise en charge mais d'une augmentation du nombre de personnes ayant besoin d'une assistance quelconque (aide sociale, curatelle, EMS, etc.).

Le maintien de la proportion des dépenses dans le domaine de la culture et des loisirs souligne les efforts consentis par les autorités communales pour



favoriser la vie locale, principalement dans ses dimensions sportives et culturelles. A l'autre bout de l'échelle, c'est le domaine de la santé qui est le plus économe (1.6 %), les dépenses dans ce domaine relevant essentiellement du canton.

Des recettes extraordinaires et une gestion prudente

Cet excellent résultat, largement meilleur que celui prévu par la planification financière, résulte principalement de facteurs extraordinaires qui ont eu un impact très important sur la comptabilité de l'année écoulée.

C'est en premier lieu le transfert du

réseau électrique basse tension à une nouvelle société qui explique ce résultat. À la fin 2019, la Commune de Saint-Maurice a transféré son réseau de distribution de l'énergie électrique à une nouvelle société, SES Energies SA. Cette société, dont le capital est détenu à 100% par la Commune, est désormais le nouveau GRD (gestionnaire de réseau) qui a confié la gestion administrative et commerciale ainsi que la maintenance et l'exploitation du réseau au Groupe SEIC-Télédis SA. D'un point de vue comptable, cette opération entraîne un gain du patrimoine financier de l'ordre de 4.5 millions de francs.



D'autres recettes imprévues ont également permis une sensible augmentation des revenus. Il s'agit essentiellement de recettes fiscales, lesquelles ont été supérieures aux attentes, principalement en raison d'une très forte augmentation des impôts sur les successions.

Le très bon résultat de l'exercice 2019 a donné la possibilité au Conseil municipal de proposer la constitution de plusieurs provisions qui permettent d'envisager l'avenir avec sérénité.

Coronavirus : des mesures exceptionnelles

L'une de ces provisions concerne la crise du coronavirus à laquelle nous devons faire face actuellement. C'est ainsi une réserve de CHF 400'000.- qui a été constituée pour permettre aux comptes 2020 de financer différentes mesures sans trop péjorer le résultat de l'exercice en cours.

Cette provision permettra de faire face à des coûts imprévus ou à la disparition soudaine de certaines recettes que notre Commune devra supporter dans ses comptes 2020. On peut par exemple mentionner une sensible diminution de

la participation des parents à la prise en charge des enfants par la crèche-UAPE Boule-de-Gomme (fermée plusieurs semaines) alors qu'en sa qualité d'employeur la Municipalité a dû continuer à verser les salaires de ses employés.

Mais cette provision doit surtout permettre au Conseil municipal de mettre en place plusieurs mesures pour venir en aide à l'économie locale, dont certains secteurs ont été très durement touchés par les mesures prises par les autorités fédérales. Plusieurs actions sont prévues afin de permettre aux commerçants agaunois de surmonter les difficultés actuelles. Ces mesures n'auront cependant de sens que si elles sont accompagnées d'une volonté concrète de notre population de fréquenter les commerces locaux afin de faire tourner l'économie communale.

Des investissements pour notre patrimoine immobilier

Les investissements communaux se sont élevés à CHF 3'290'163.- (avant déduction de subventions et contributions de tiers à hauteur de CHF 1'786'968.-). Les dépenses les plus im-

portantes concernent la construction de la nouvelle caserne du service du feu dont le coût total (réparti sur deux exercices) s'est élevé à CHF 2'410'873.- Ce montant a été assumé à hauteur d'un tiers par la Commune de Lavey-Morcles (et l'ECA) et pour le solde par la Commune de Saint-Maurice (qui a bénéficié d'une subvention de CHF 958'000.- de l'Etat du Valais).

Les autres investissements figurant dans les comptes 2019 concernent notamment la poursuite de la rénovation des bâtiments scolaires (CHF 608'288.-), les routes communales et cantonales (CHF 277'409.-) et le service électrique (CHF 124'228.-).

Un endettement qualifié de faible

Les bons comptes 2019 entraînent bien évidemment une diminution de l'endettement communal. L'endettement net par habitant se situe désormais à CHF 2'039.- par habitant, soit largement au-dessous de la limite des CHF 3'000.- qui permet de considérer que l'endettement est faible selon les indicateurs définis par la Section des finances communales de l'Etat du Valais.

AGAUNE AIDE

Une prise de conscience nécessaire. Nouvel appel au bénévolat.

Michel Galliker, président d'Agaune Aide – **Par l'extrême rapidité de sa propagation, la pandémie du coronavirus a touché les personnes âgées davantage que les autres. Leur fragilité physique a été une des causes de la grande mortalité dans cette classe d'âge.**



Nos anciens ont absolument besoin du secours des personnes en bonne santé et donc plus jeunes. L'assistance devient une nécessité impérieuse. On ne peut les oublier. Le soutien qui leur est souvent apporté actuellement, c'est celui dont nous aurons peut-être besoin dans l'avenir. Quand nous aurons avancé en âge, nous serons alors heureux de pouvoir bénéficier d'une aide dans notre vie courante, devenus à notre tour plus ou moins dépendants.

Une mission en péril

Depuis 1989, Agaune Aide, mouvement d'aide aigaunois soutenu par la Municipalité, a cherché, grâce au bénévolat de ses membres et au concours du CMS comme structure organisationnelle, à offrir de nombreux services, comme l'aide au transport, aux personnes en difficulté : c'est le sens de sa mission. Mais aujourd'hui se pose un problème crucial qui risque de rendre inopérant à terme cet engagement caritatif. En

effet un grand nombre des membres d'Agaune Aide, arrivés à un âge certain, ne peuvent plus dans les circonstances actuelles continuer leur action. Ces personnes doivent être remplacées et bénéficier d'un repos bien mérité.

Appel aux bénévoles

Aussi, au nom d'Agaune Aide, **je lance dans AgauneInfos un nouvel appel, le troisième depuis deux ans**, pour que de nouveaux bénévoles, plus jeunes, aient l'envie et l'audace de reprendre le flambeau de l'entraide sociale mise en place localement depuis trois décennies et se mette au secours de leurs concitoyens. Et ce renouvellement tant espéré sera sans nul doute l'occasion de réfléchir aux objectifs de cette association dans une nouvelle approche de l'engagement social.

Toute personne désireuse de devenir bénévole au sein d'Agaune Aide peut contacter le Centre Médico-social de Saint-Maurice tél : 024 486 21 21.

ENVIRONNEMENT

Les déchets de jardin, une plaie pour la forêt

Bien des propriétaires ignorent à quel point certaines plantes ornementales présentent un grave danger. Exotiques, elles n'ont pas de concurrents naturels chez nous et mettent en péril de précieuses espèces indigènes. Elles peuvent aussi être porteuses de maladies et de parasites.

La forêt est très touchée par ces intrusions. Lorsque ces espèces importées – on les appelle des «néophytes» – sont introduites dans les bois avec des déchets de jardin, c'est une catastrophe. Une fois dans la nature, elles deviennent difficiles, voire impossibles à éradiquer. Hors de tout contrôle, elles envahissent l'espace et font de l'ombre aux arbrisseaux indigènes, qui sont les futurs «grands arbres» de nos forêts de demain.

C'est pourquoi les déchets de jardin n'ont pas leur place en forêt. Même si les déchets de taille de la haie ressemblent aux branchages laissés par des bûcherons, même si ce ne sont pas des néophytes mais des restes de tonte ou le vieux géranium du balcon. Ces déchets verts mettent aussi la santé de la forêt en danger : ils contiennent des résidus d'engrais, des micro-organismes comme des virus, des bactéries, des champignons nuisibles. Le dépôt de déchets verts en forêt est donc interdit par la loi sur la protection de l'environnement. Nous vous remercions donc de débarrasser vos déchets verts consciencieusement, par exemple en les déposant à la place de compostage de Lavey.

Source : www.foretsuisse.ch

L'AIMANT ROSE

« 1 Tulipe pour la VIE »



En Suisse, le cancer du sein est la première cause de mortalité féminine entre 40 et 50 ans. 1 femme sur 8 en est victime. L'Association « L'aimant Rose » et ses bénévoles s'engagent au quotidien à travers diverses actions fédératrices. Les tulipes sont universellement associées à l'optimisme, à la renaissance, à la vitalité de la nature et au cycle de la vie. La couleur rose représente la lutte internationale contre cette maladie.

Comme plus de 400 communes du pays, Saint-Maurice a choisi de participer à la campagne « 1 Tulipe pour la VIE », afin de rendre hommage aux trop nombreuses victimes du cancer du sein et à leurs proches, tout en sensibilisant la population à cette problématique.

La Municipalité a ainsi confié la mission au service des travaux publics et espaces verts de sélectionner un endroit approprié pour planter 1 tulipe rose pour 7 tulipes blanches de manière à symboliser la proportion de femmes atteintes du cancer du sein (1 femme sur 8). Le parterre de fleurs a pu être admiré durant plusieurs semaines sur la place réaménagée proche de la nouvelle passerelle du Mauvoisin, en face de la caserne du SDIS des Fortifications. Le Conseil municipal félicite et remercie les collaborateurs du service parcs & jardins pour cette magnifique réalisation.

MAGASIN DU MONDE

Hourra, le Magasin du Monde a rouvert ses portes !



Fabienne Lauber - **Le 18 mai 2019, le Magasin du Monde de Saint-Maurice fêtait ses 40 ans et ce fut une belle fête.**

Une année plus tard, ses 17 bénévoles se démènent afin de continuer à faire vivre le magasin et garantir l'approvisionnement de produits alimentaires et artisanaux tant appréciés par leur fidèle clientèle et ce malgré les difficultés liées à la pandémie.

En ces temps difficiles nous nous trouvons, comme tant d'autres, confrontés à des problèmes de financement suite à la fermeture du magasin durant six semaines.

Nous espérons pouvoir continuer à soutenir les nombreux projets, qui ont lieu dans différents coins du monde et qui permettent à des populations de vivre dignement et d'assurer une éducation et une bonne alimentation à leur famille.

C'est dans ce but que notre magasin a rouvert ses portes le 28 avril avec les règles d'hygiène en vigueur, soit du plexiglas devant le comptoir, du produit désinfectant et la règle de distanciation en ne laissant entrer que 2 personnes à la fois.

Vous le savez, les Magasins du Monde œuvrent pour le commerce équitable en respectant notamment :

- une production à échelle humaine et respectueuse de l'environnement ;
- la dignité de l'être humain et la valorisation de son travail ;
- une traçabilité sans faille des produits mis en vente.

Cependant, nous soutenons également des petits producteurs suisses. Ainsi, vous trouverez des sachets d'épices confectionnés au Tessin ainsi que différents pestos, des huiles ou encore des céréales élaborés en Suisse alémanique. La campagne de cette année porte sur le thème de l'apéritif. Nos 3 produits phares seront le jus d'orange, les noix de cajou et les bols en bambou. Derrière chaque produit se trouve un projet. Cette campagne sera lancée le samedi 26 septembre à 11h dans chaque Magasin du Monde de Suisse romande.

Nous vous remercions d'avance de votre visite au magasin situé à l'avenue des Terreaux 5.

Nous vous y accueillons du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (17h le samedi).

**ECOLES PRIMAIRES DE
SAINT-MAURICE / LAVEY**

Horaires d'école dès la rentrée d'août 2020



Samuel Darbellay, directeur adjoint – **En raison de l'augmentation du temps de classe des élèves de 1H (de 12 à 16 périodes), nous avons profité d'harmoniser les horaires d'école.**

Dorénavant, tous les élèves du cycle 1 auront le même horaire, afin de faciliter l'organisation des familles et des structures d'accueil, ainsi que le regroupement des élèves d'un même cycle dans le bus.

Tous les élèves du cycle 1 auront par conséquent congé le mercredi entier.

Pour des raisons de transport, les élèves du cycle 2 ont cours avec un décalage de 15 minutes.

Transports scolaires

Afin de mettre en place ces nouveaux horaires, les élèves du CO circuleront dès août 2020 avec le bus de Mex, excepté pour la première course du matin (bus scolaire). Des informations à ce sujet seront transmises aux familles concernées par courrier.

À Epinassey, les arrêts du bus de Mex et ceux des écoliers ont été fusionnés. Ils se trouveront aux arrêts habituels

des écoliers mais porteront le nom des arrêts officiels de CarPostal.

Informations générales

Toutes les informations scolaires, ainsi que les horaires d'école et la planification des courses en bus (trajet, plan, horaires) sont mis en ligne sur le site des écoles primaires et du CO à l'adresse <http://ecoles-district-st-maurice.ch>

	Degrés	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Cycle 1	1H	08h20 - 11h35	08h20 - 11h35	Congé	08h20 - 11h35	08h20 - 11h35
	2H	08h20 - 11h35 13h45 - 16h15	08h20 - 11h35 13h45 - 16h15	Congé	Matin congé 13h45 - 16h15	08h20 - 11h35 13h45 - 16h15
	3-4H	08h20 - 11h35 13h45 - 16h15	08h20 - 11h35 13h45 - 16h15	Congé	08h20 - 11h35 13h45 - 16h15	08h20 - 11h35 13h45 - 16h15
Cycle 2	5-8H	08h05 - 11h20 13h30 - 16h00	08h05 - 11h20 13h30 - 16h00	08h05 - 11h20 Ap.-midi congé	08h05 - 11h20 13h30 - 16h00	08h05 - 11h20 13h30 - 16h00

CRÈCHE GARDERIE UAPE BOULE DE GOMME

Accueil de crise

Depuis le 16 mars, du côté de la garderie municipale, les enfants de Saint-Maurice, dont le profil des parents, sous contrats ou externes à la structure, considérés comme cas de rigueur selon les directives cantonales ont été accueillis pendant la crise du coronavirus.

De la mise en place de conditions particulières...

Les enfants ont été accompagnés par cinq membres de l'équipe éducative, qui a réalisé un remarquable travail en s'adaptant à des conditions d'accueil très spécifiques. Nous avons appliqué le ratio cantonal préconisant un poste pour quatre enfants.

Les enfants ne fréquentant habituellement pas la structure se sont très vite intégrés. On aurait pu croire qu'ils étaient déjà accueillis depuis longtemps !

Nous avons eu de la chance d'avoir pu aider des parents engagés au front ! Ils nous ont témoigné toute leur reconnaissance.

... à une transition adaptée.

Depuis le 27 avril, nous sommes entrés dans une phase de transition dans laquelle nous accueillons davantage d'enfants selon les nouvelles professions dans la liste édictée par l'Etat. Le cadre a évolué à un poste pour 8 enfants dans le secteur crèche.

La Municipalité a mis en place une politique d'accueil visant à s'adapter au mieux aux besoins de la population et en corrélation avec les recommandations cantonales.

Les membres de l'équipe éducative, qui n'étaient plus sur le terrain pour réduire le nombre des adultes présents, réintègrent petit à petit le groupe. Ils ont été engagés, durant ce laps de temps, au sein des différents services à la population organisés par la Municipalité.

Nous remercions tous les parents pour la confiance accordée et la collaboration dans ces moments délicats pour tous.



Merci !

Chers enfants de 1H et 2H,
Un tout grand MERCI pour vos magnifiques dessins ! Ils font la joie des résidents et des employés et nous amènent fraîcheur et gaieté en cette dure période de confinement. Nous en avons suspendu une partie contre les vitres.

Nous nous réjouissons de vous revoir jouer dans la cour... Alors à bientôt et encore toute notre reconnaissance d'avoir pensé à nous ! Becs de tous.

Sabine Grenon

animatrice en chef du home Saint-Jacques





La commune de Saint-Maurice, la direction des écoles primaires et Saint-Maurice Tourisme remercient chaleureusement les habitants ayant participé au défi du printemps. Toutes les créations originales ont permis de mettre de la couleur durant cette période spéciale! 😊

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Des projets pour l'avenir

Damien Revaz – En parallèle à la révision du plan d'affectation des zones, plusieurs projets importants pour l'avenir de notre Commune sont en cours d'élaboration. Ils concernent tous des secteurs stratégiques qui sont décisifs pour l'orientation que nous voulons donner au développement de Saint-Maurice.

Un plan de zones à réviser

La loi fédérale révisée sur l'aménagement du territoire (LAT) est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2014. Depuis cette date, les cantons disposaient d'un délai de 5 ans pour adapter leurs plans directeurs et celui du canton du Valais a été approuvé par le Conseil fédéral le 1^{er} mai 2019. Les communes doivent désormais délimiter leur projet de périmètre d'urbanisation, d'ici le mois de mai 2021, et adapter leur plan de zones avant 2026.

Le délai dont disposent les communes peut paraître long mais la révision d'un plan de zones constitue un travail de longue haleine. Il faut en effet, au préalable, réviser de nombreux documents (cartes des dangers hydrologiques, carte des dangers géologiques, délimitation de la zone forestière, zones de protection des sources, inventaire du patrimoine bâti, etc.).

Sous la houlette de Claude-Yvan Marcoz, Conseiller municipal, et accompagnée d'un bureau spécialisé, une commission communale travaille d'arrache-pied pour faire avancer cet important dossier. Mais en parallèle, certains secteurs du territoire communal méritent une attention particulière et des planifications spéciales (plans de quartier par exemple).

Le quartier Saint-Laurent

En 2014, le Conseil d'Etat a homologué le changement de zone du quartier Saint-Laurent (secteur de l'ancienne ferme de l'Abbaye), qui est passé de zone d'intérêt public à zone résidentielle. Depuis lors, les propriétaires et



Le terrain de Saint-Laurent

la Commune œuvrent de concert pour établir un plan de quartier, qui est le fruit du travail de l'urbaniste Fabrice Franzetti et du bureau d'architecture Fournier-Maccagnan. L'approbation du plan de quartier est imminente. Ce sont ainsi plus de 22'000 m² de terrains qui vont être mis à disposition pour de nouvelles constructions.

Le site de Saint-Laurent se distingue par sa position dans la ville, en lien direct avec la gare et le centre urbain (écoles et commerces). Le projet s'inscrit dans la topographie en pente douce, l'arborisation et les espaces verts qui caractérisent le site. Les stationnements et les accès des parkings enterrés sont maintenus en périphérie de la parcelle, ce qui permet de proposer une vie de quartier sans voitures.

À l'intérieur du périmètre, la mobilité

douce est privilégiée et une piste nord-sud permet aux piétons et aux cyclistes de relier la gare à la nouvelle passerelle sur le Mauvoisin. C'est ainsi un véritable itinéraire de mobilité douce qui sera offert à celles et ceux qui souhaitent rejoindre la gare depuis Epinassy ou Beaulieu.

Dans sa globalité, le nouveau plan de quartier permet la création d'environ 130 appartements, dont la construction s'effectuera bien entendu par étapes.

Le site de l'ancienne cimenterie

La désindustrialisation de notre région d'Europe a placé de nombreuses collectivités face au défi de réhabiliter d'anciennes friches industrielles. Trouver de nouvelles affectations constitue fréquemment une mission difficile, spécialement lorsque lorsqu'il s'agit de



L'avant-projet du plan de quartier des Perris

conjuguer la volonté d'accueillir des emplois et la nécessité de ne pas apporter de nouvelles nuisances aux habitations qui sont relativement proches. D'une surface d'environ 80'000 m², le site de l'ancienne usine de ciment constitue un atout incontestable dans la politique de développement économique de notre ville. Après la sécurisation du site pour le sortir de la zone rouge de danger et l'échec de quelques projets, le Conseil municipal a lancé une nouvelle procédure afin de faire aboutir un plan de quartier permettant d'accueillir de nouvelles entreprises sur le site.

Le bureau d'architecture Pezzoli & Associés a été mandaté pour établir le plan de quartier. Dans son travail, ce bureau est accompagné de différents mandataires spécialisés, pour l'environnement ou la circulation par exemple.

La volonté communale est de prévoir un plan flexible permettant de répondre à des demandes très différentes en termes de taille ou d'activité. Il a été également clairement défini que le règlement du plan de quartier devait prévoir des dispositions permettant d'assurer la qualité du site, en particulier s'agissant de son apparence et de son attractivité.

Les études poursuivent leur cours et le projet est appelé à se concrétiser dans un avenir rapproché.

Le quartier de la gare

En 2019, le Conseil municipal a placé le secteur de la gare et de l'ancien arsenal en zone réservée. Cette zone réservée est valable 5 ans et permet de bloquer tout projet qui irait à l'encontre des buts poursuivis par la stratégie retenue en matière de planification. Idéalement situé et offrant de belles surfaces, ce secteur est appelé à jouer un rôle majeur dans le développement de notre commune. Il est donc primordial que les autorités communales soient particulièrement attentives aux mesures à mettre en œuvre.

Afin de redynamiser les espaces aujourd'hui négligés et de les mettre en valeur, le Conseil municipal a décidé de lancer une planification test. Après la désignation d'une société pour l'organisation et la gestion de cette nouvelle procédure, la deuxième étape permettra de demander aux bureaux d'architectes préalablement sélectionnés de monter une équipe pluridisciplinaire qui présentera un concept global pour la construction de ce quartier. Ce concept devra examiner plusieurs aspects : la connexion entre les différents modes de transport, les conditions d'accueil des utilisateurs de la gare, la revalorisation du site d'un point de vue urbanistique et la densification du secteur.

Et d'autres projets encore

D'autres projets sont en discussion, que ce soit pour la mise sur le marché de terrains dans le secteur des Iles afin de permettre la construction de nouveaux immeubles ou dans le secteur de l'ancienne usine du Bois-Homogène qui attend toujours une nouvelle affectation. Il y a donc encore bien des changements et beaucoup de travail en perspective !

UN PEU D'HISTOIRE

Les effets de la peste à Saint-Maurice

Michel Galliker – En cette période particulière que nous traversons, frappée par une pandémie d'une ampleur que nombre d'entre nous n'a jamais connue, un retour dans le passé nous rappelle que Saint-Maurice, comme le reste du monde, n'a pas été épargnée jadis.

Quand en 1347 l'épidémie de la peste commence à se propager en Europe, c'est une longue période de crise sanitaire qui frappe les pays européens et devait fortement marquer les mentalités. Le fléau touche le Valais en 1349 et la ville de Saint-Maurice ne fut pas épargnée. Deux historiens aigaunois, Jules-Bernard Bertrand et Gilbert Coutaz, ont écrit des articles qui permettent de mieux comprendre les conséquences locales sur les plans démographique et psychologique. Dans l'article « *La ville de Saint-Maurice d'Agaune avant la Grande Peste* » (Vallesia, tome 34, pp. 175-278), Gilbert Coutaz présente la situation de Saint-Maurice dans la 1ère moitié du XIV^e siècle et donne des chiffres sur la population saint-mauriarde avant et après le passage de la première vague épidémique. L'étude de J.-B. Bertrand « *Notes sur la Santé publique et la Médecine en Valais jusqu'au milieu du XIX^e siècle* » (Annales Valaisannes, 1939, pp. 603-662) est d'un autre ordre, puisqu'il s'agit d'un article d'histoire de la santé en Valais sur une longue durée.

La peste se répand en Europe

Dans leurs écrits historiques, deux évêques du VI^e siècle, Grégoire de Tours et Marius d'Avenches, ont évoqué l'apparition en Europe occidentale de la peste (« peste de Justinien ») au milieu de ce siècle, l'expansion du fléau à travers le bassin méditerranéen et sa pénétration dans le royaume des Francs. On apprend également par des chroniqueurs ultérieurs que la peste sévit aussi à cinq reprises entre les dé-

buts du IX^e siècle et celui du XI^e. Mais l'irruption du fléau sous une forme particulièrement dangereuse date de la fin septembre 1347, avec l'arrivée dans le port de Messine (Italie) de marins génois, rentrés contaminés du comptoir de Caffa en Crimée, alors colonie de la ville de Gênes.

La propagation de la maladie fut fulgurante à travers l'Europe. En quelques années, plus du tiers de la population européenne fut emportée par l'épidémie. La maladie se manifesta sous deux aspects : sous sa forme traditionnelle la peste bubonique provoquait un empoisonnement du sang (se formaient sur le corps des bubons d'où, incisés, s'écoulaient un sang de couleur noirâtre, ce qui donnera l'appellation « Peste noire ») et la terrible peste pulmonaire, extrêmement contagieuse, entraînant des difficultés respiratoires mortelles. Faute d'anticorps, l'espérance de vie d'une personne gravement contaminée était réduite, allant d'une semaine à une dizaine de jours. La mise en quarantaine apparaissait comme la mesure la plus efficace pour faire face au danger.

La Peste à Saint-Maurice

Dans sa présentation de la ville de Saint-Maurice avant 1349, Gilbert Coutaz a fait une étude sociologique intéressante en analysant la liste des contribuables de 1303 qui devaient s'acquitter de la taille (imposition levée par l'autorité municipale), liste aujourd'hui déposée aux Archives cantonales. On apprend que cette liste nominative compte 325 feux (groupe de personnes vivant sous le même toit : on admet un

coefficient allant de 3,5 à 5). La population aigaunoise devait se trouver dans une fourchette entre 1'400 et 1'800 habitants. La peste sévit cruellement entre avril et juin 1349, car 389 personnes, soit plus du quart de la population, en moururent.

J.-B. Bertrand évoque les siècles suivants. En effet, de nouveaux accès de peste se déclarèrent à Saint-Maurice jusqu'au XVII^e siècle : entre 1420 et 1430, en 1482, en 1494/1495, en 1531 en 1572, en 1611/1612 et en 1628/1630. A chaque réveil du fléau, le nombre de morts se comptent par centaines : lors de la dernière vague épidémique du XV^e siècle 100 adultes et 200 enfants ; plus de 400 au début des années 1530 et à nouveau des centaines au début du XVII^e siècle.

Les dernières traces de la peste en Valais sont datées des années 1667-1669. Depuis le XVI^e siècle, des mesures sont prises par les Autorités pour faire face à certains problèmes sociaux et endiguer la maladie : ainsi, en 1572 les Bourgeois de Saint-Maurice décident d'obliger les parents de pauvres pour qu'ils s'occupent à leur venir en aide sous peine de perdre tout droit à leur héritage ; à partir de 1612, la Diète se vit dans l'obligation d'ordonner des directives administratives à l'encontre de certains commerces afin d'éviter la contamination : cette décision de 1616 concernant Sion « *il est défendu de vendre du vin sur les marchés de Sion, car c'est après avoir bu que les hommes sont le plus imprudents* » n'a pas dû être appréciée ! Les amendes sont nombreuses pour qui contrevenait à la législation.

Le recours des Agaunois à la protection de saint Sébastien

Pour les peuples européens, l'omniprésence de la mort dans de telles circonstances aussi dramatiques a fragilisé les consciences. Pendant la fin du Moyen Âge, la mort va hanter les esprits et, à cette époque marquée par les valeurs religieuses, des thèmes comme ceux du Jugement Dernier et du Salut furent davantage pris en considération par les fidèles. Dans son célèbre ouvrage « L'Automne du Moyen Âge », l'historien néerlandais Johan Huizinga évoque dans des pages pessimistes cette fin tragique du Moyen Âge.

La religion devient un refuge pour conjurer le sort et exorciser peurs et angoisse. La protection des saints est alors un recours. Deux saints sont particulièrement implorés pour se protéger du fléau de la peste, saint Roch et saint Sébastien.

Mais dans nos régions, c'est saint Sébastien, centurion de l'armée romaine comme saint Maurice, qui va être l'objet d'une grande vénération. Ses plaies causées par la sagittation renvoient symboliquement aux bubons apparaissant sur le corps des pestiférés. Dans le contexte du retour de l'épidémie en 1482 est fondée, en 1488 à Saint-Maurice, la Confrérie de saint Sébastien, confrérie de charité dans laquelle les membres s'engagent à venir en aide aux malades atteints de cette maladie et à assurer leurs funérailles aux défunts qui en succombent.

Le culte de saint Sébastien connaîtra un nouvel essor en 1628, quand le pape Urbain VIII accordera une bulle d'indul-

gence et que seront organisées messe et procession le jour de la fête patronale du saint, le 20 janvier.

En conclusion

Sous bien des aspects, la crise suscitée par le coronavirus amène nos sociétés à réagir comme l'ont fait les générations du temps passé. Confinement, quarantaine, port du masque deviennent médicalement nécessaires pour lutter contre la maladie.

Les directives administratives sont certes contraignantes, mais nécessaires, car elles visent à empêcher une plus grande propagation. Nos habitudes sont obligées de changer avec l'obligation de la distanciation sociale et vraisemblablement notre rapport à la vie va aussi s'en trouver changé.

Nous pouvons trouver dans ce passé, qui fut si difficile à vivre pour nos ancêtres, matière à réflexion afin d'affronter ce présent quelque peu angoissant.



Saint Sébastien

IMPRESSIONS

Covid-19 et l'école à distance

Samuel Darbellay, directeur adjoint – Alors que la pandémie s'étend dans le monde à vitesse grand V, nos gouvernements sont contraints de fermer en catastrophe toutes nos écoles le 13 mars 2020. Les enseignants se mettent alors à organiser un programme alternatif et un soutien à distance des élèves. Les enfants ont réalisé le travail fourni avec sérieux, aidés de leurs parents qui se sont souvent engagés pleinement dans la tâche. Merci à chacun pour son engagement durant cette période décidément bien particulière.

Mais comment nos élèves ont-ils vécu ce moment de confinement ? Morceaux choisis.

L'école à la maison

L'école à la maison c'est faire de la gym et des expériences sur le balcon, de la natation dans un bain moussant.

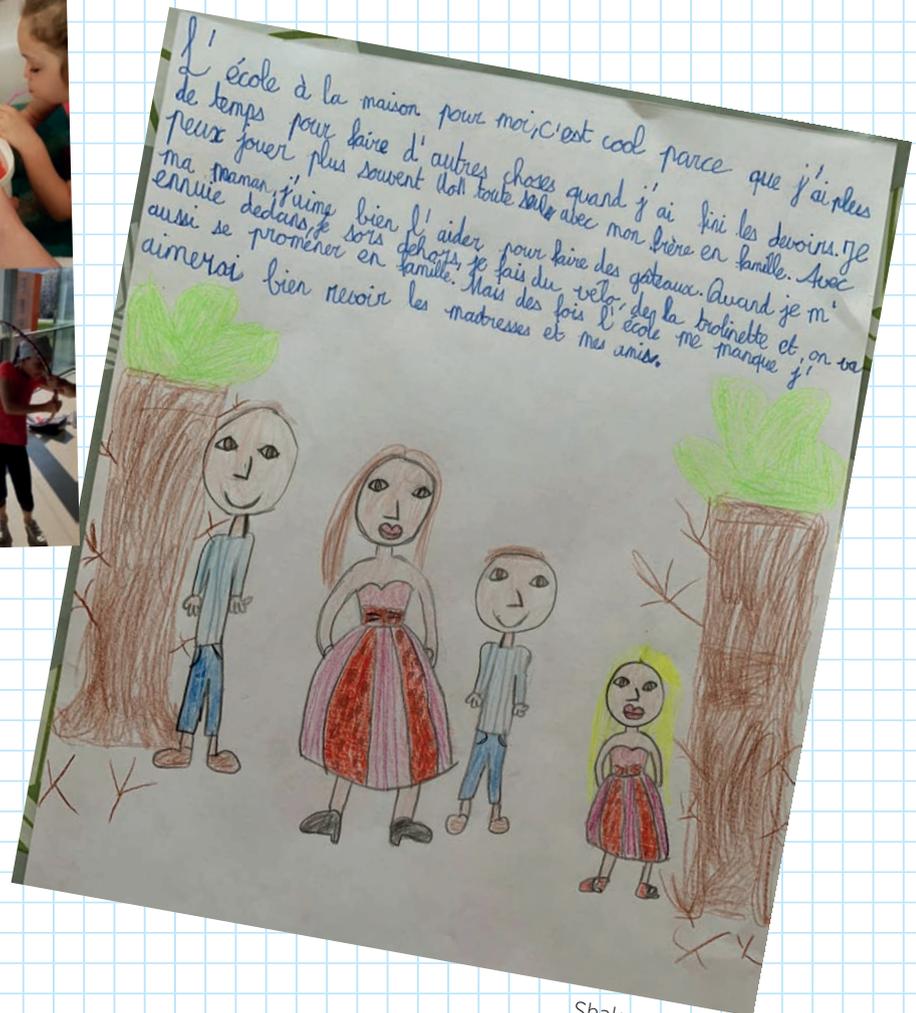
L'école à la maison c'est apprendre autrement, inventer un tableau blanc, compter les têtards dans un étang, finir par tomber dedans.

L'école à la maison, c'est pas que de la récréation, pas que de l'amusement, ça met à rude épreuve les nerfs des parents et la motivation des enfants.

L'école à la maison c'était marrant mais juste quelques temps...



Zélie - 7H



Shake - 4H



Adélie - 8H



Aloïs - 8H

① J'aime bien l'école à la maison mais je préfère à l'école car je vois mes amis.

② Je trouve que mon travail est plus soigné à l'école...

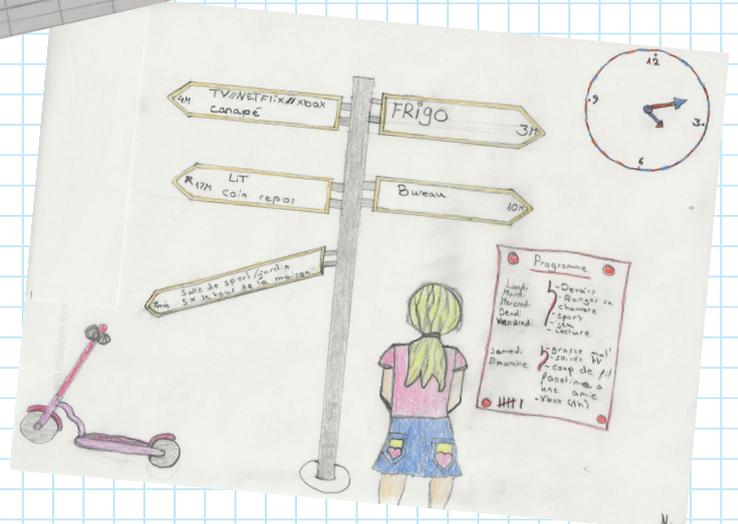
③ Je préfère largement la maîtresse que mes parents comme professeur.

④ Je pourrais être plus concentrés et arrêter de bouger dans tous les sens quand j'e fais l'école à la maison.

Èlève de 6H



Jade - 8H



Nora - 7H

Voici ma journée quand je fais l'école à la maison

Le matin, je me réveille, je déjeune, ensuite je me prépare. Après je fais les devoirs.



L'école à la maison, pour moi, c'est...

... des révisions de maths... gastronomiques

A vrai dire, on ne s'ennuie pas trop à la maison, mais il est étrange que dans un paquet de riz d'un kg il y a 7750 grains et dans un autre du même poids et de même marque il y a 7789. Bizarrerie!

... de l'orthographe utile et... gastronomique



... des balades sportives et... gastronomiques



Salomé - 8H

L'après-midi, dès que j'ai terminé mes devoirs, je joue dehors avec mes sœurs. On a de la chance qu'il fasse toujours beau. Quelques fois, nous allons faire des balades en trottinette avec notre maman, on va souvent à la mare aux têtards pas très loin de chez nous. Nous faisons aussi des gâteaux. Je fais aussi des dessins ou de la peinture.



Alana - 7H

Mon confinement

Je me représente en «SUPER ROXANE» car le confinement n'est pas tous les jours facile, mais j'ai réussi à transformer le négatif en positif. Cela me fait passer le temps plus vite. Je vous résume ci-dessous mes + et mes -.

ECOLE A LA MAISON

Aie Aie Aie quelle pagaille ! mon maître me manque beaucoup, ce n'est pas toujours facile avec maman elle n'est pas faite pour être professeure mais le positif est que je peux dormir plus longtemps et que j'arrive à bien travailler.

ENNUI

Mes amies me manquent et ma grand-maman aussi mais le positif est que je peux profiter de mon papa et ma maman tous les jours car ils ne travaillent pas en ce moment.



CREATIVITE

Parfois je n'avais plus de motivation ni envie de rien mais mon super papa avait toujours une bonne idée de bricolage. J'ai pu en faire plein avec de la récupération.



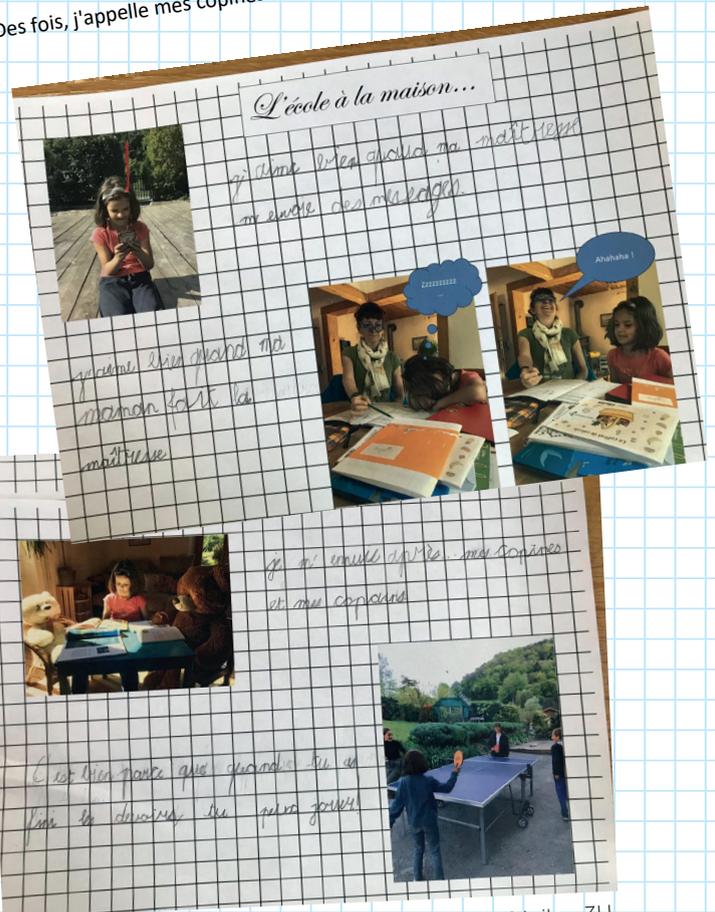
SPORT

Malheureusement, le manège où je monte à cheval a aussi dû fermer, j'ai été très triste, et ma « Belle » et ma « Rimelle » me manquent. Mais mon papa et ma maman m'ont fait découvrir de belles balades et je suis devenue fan de vélo.



Roxane - 7H

Des fois, j'appelle mes copines avec Skype.



Cécile - 3H

MANIFESTATIONS ET ACTIVITÉS TOURISTIQUES

L'été 2020 aura un saveur bien différente !

Anne Brasey – Reports et annulations ont été les maîtres-mots de ces dernières semaines et Saint-Maurice n'échappe malheureusement pas à la règle.

Faisons le tour d'horizon des activités estivales agaunoises.

photo : Clin d'oeil - S. Rouiller



Nuances Pop, la Fête Nationale sur le Pont, les activités du 850e de la Bourgeoisie

Succédant à une Fête de la Maison des Arts initialement prévue le 6 juin dernier, et programmé les vendredis 3, 10, 17 et 24 juillet pour **Nuances Pop**, ainsi que les 31 juillet et 1^{er} août pour la **Fête Nationale sur le Pont** avec nos voisins de Lavey-Morcles, le début de l'été s'annonçait très festif, dans une ambiance chaleureuse.

Malheureusement, les directives sanitaires encadrant l'ouverture des commerces, bars et restaurants, ainsi que les mesures de distanciation sociale toujours fortement recommandées pour éradiquer le COVID-19, vont à l'encontre du principe de convivialité de ces manifestations. Inviter la population à se regrouper en nombre, dans des espaces restreints n'est pas envisageable, voire prohibé, dans le contexte actuel. Mettre sur pied des événements en demi-teinte, dans un climat de prudence, n'a rien de réjouissant tant pour les organisateurs que pour les participants. La décision a donc été prise de reporter ces deux manifestations à l'été 2021.

Par ailleurs, vous le lirez dans les pages suivantes de votre Agaune info, les activités du **850^e anniversaire de la Noble Bourgeoisie** de Saint-Maurice sont également chahutées.

N'hésitez pas à suivre leur évolution sur www.850e.org.

Les sites touristiques et culturels

Plan de protection et directives fédérales obligent, le Château de Saint-Maurice, le site patrimonial et architectural de l'Abbaye, la Grotte aux fées, les Forteresses historiques, la

photo : S' Catherine Jerusalem



Galerie OBLIQUE et l'Espace Contre-Contre sont sur le pied de guerre pour adapter leurs expositions et parcours de visite dans l'objectif d'une prochaine réouverture.

Un conseil, appelez Saint-Maurice Tourisme ou directement ces établissements à court terme pour connaître leurs horaires d'ouverture.

Une exposition dans la Grand-Rue pour dynamiser la ville en toute sécurité

« Un été de Portraits » est le nom de cette exposition en plein air qui investira la Grand-Rue durant l'été.

Ce projet de longue durée a pour but de proposer une animation estivale originale et aussi populaire que possible de la Grand-Rue de Saint-Maurice, en respect de la situation sanitaire actuellement en cours.

Proposé sur le thème générique du portrait (sous toutes ses formes) il est destiné à faire usage des vitrines non utilisées de la Grand-Rue ainsi que de ses divers espaces comme lieux et supports de présentation. Réunissant les principaux lieux muséaux et touristiques agaunois, ainsi que la Municipalité et la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice, il proposera un kaléidoscope d'expositions de photos, dessins et de peintures tous publics, ainsi qu'une installation ludique, sur le thème du portrait.

Son objectif est de promouvoir la qualité de l'offre culturelle et touristique de

Saint-Maurice, ainsi que ses acteurs.

Il propose également un acte de médiation culturelle sous un angle original et décalé, mettant en valeur l'architecture historique de la Grand-Rue.

Cette démarche souligne, voire renforce la singularité légendaire de l'offre événementielle de Saint-Maurice, elle est accessible, de par sa gratuité, à toutes et à tous et, nous l'espérons, profitera à l'activité commerciale et touristique locale.

Une exposition proposée par Saint-Maurice Tourisme, le Château, l'Abbaye, la Galerie OBLIQUE, l'Espace Contre-Contre, la Grotte aux Fées, Les Fortresses historiques et la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice.

A découvrir de début juillet à fin septembre dans la Grand-Rue.

Le vernissage commun des lieux d'expositions temporaires agaunois

Avec le COVID-19, il faut savoir se réinventer ! L'habituel vernissage commun des lieux d'expositions temporaires agaunois, qui annonce le début de la saison culturelle et touristique de ces établissements, n'a malheureusement pas pu avoir lieu comme prévu le 2 avril dernier.

Le Château, la Galerie OBLIQUE et l'Espace ContreContre réfléchissent alors à une formule originale pour vous accueillir sur une journée de « portes ouvertes » le samedi 12 septembre et vous

présenter leurs différentes expositions. Cet événement sera bien sûr adapté aux directives en vigueur à ce moment-là et confirmé à court terme !

Le neuvième Marché Monastique

Pour ce rendez-vous devenu incontournable dans l'agenda agaunois, prévu du samedi 19 au mardi 22 septembre 2020, le comité d'organisation du Marché Monastique se donne encore un peu de temps pour décider de la tenue ou non de l'événement.

De nombreux paramètres, comme la participation des communautés exposantes et l'affluence escomptée des visiteurs, sont actuellement influencés par les restrictions en vigueur, tout comme la convivialité des échanges qui sont la raison d'être de ce marché atypique.

L'évolution de la situation sanitaire et des mesures de précaution qui l'encadreront ces prochaines semaines seront décisives pour confirmer la mise sur pied de ce rendez-vous. De plus amples informations suivront prochainement.

Saint-Maurice Tourisme se tient à votre entière disposition pour vous informer des dernières décisions quant aux événements et activités de la commune. N'hésitez pas à nous contacter !

Saint-Maurice Tourisme
+41 (0)24 485 40 40
info@saint-maurice.ch
www.saint-maurice.ch

AVEC NOS AÎNÉS

Portraits de nos nonagénaires

Michel Galliker, avec les familles des jubilaires – **Retrouvez ici le portrait de cinq nonagénaires dont les jubilés ont été célébrés entre fin 2019 et début 2020.**

Une vie d'étude et de mission spirituelle

Lundi 8 novembre, la Communauté abbatiale est réunie au salon de l'Abbaye pour accueillir les Autorités venues présenter les vœux de la Municipalité au chanoine **Gabriel Ispérian** qui avait fêté ses 90 ans le 3 novembre précé-



dent. Dans son mot de félicitations, le président Damien Revaz a beaucoup insisté sur le travail immense de

ce religieux comme traducteur.

La vie du chanoine Ispérian n'a cessé d'être consacrée à l'étude et à l'apostolat. Issu d'une famille d'origine arménienne, il est né à Genève. Après ses études gymnasiales au Collège de l'Abbaye achevées en 1950 par une Maturité latin/grec, il devient profès du monastère en 1953 et reçoit le sacrement du sacerdoce le 6 avril 1957. Il est alors envoyé poursuivre ses études à la Sorbonne où il obtient une licence ès lettres. Pendant plus d'une vingtaine d'années entre 1961 et 1987, il enseigne le français, l'esthétique, l'histoire de l'art, le latin aux étudiants du Collège. En 1986, il est nommé curé à Choëx, fonction qu'il occupa jusqu'en 1993. A cette date, il est envoyé comme aumônier au Centre universitaire catholique de Lausanne. C'est en 2002 qu'il revient à l'Abbaye.

Homme de culture, il a écrit de nombreux articles dans les revues abbatiales « A l'écoute des Martyrs » et « Les Echos de Saint-Maurice ». Spécialiste

de la langue italienne, il s'est particulièrement consacré à traduire des dizaines d'œuvres théologiques, exégétiques et spirituelles du cardinal Carlo Maria Martini, ancien archevêque de Milan, publiées aux Editions Saint-Augustin.

Jusqu'à une date récente, il a rempli scrupuleusement ses obligations spirituelles comme confesseur et prédicateur. Auparavant, entre 1972 et 1974, il fut aumônier des Sœurs de Saint Maurice à La Pelouse (maison de Bex) et en 1975/76 exerça à l'Abbaye la charge de maître des novices.

Sa santé devient chancelante, mais il garde malgré certaines épreuves physiques sa grande finesse d'esprit et une belle richesse spirituelle intérieure.

Sous la protection de saint Jacques

Saint Jacques marque deux moments de la vie de Mme **Olga Rico Garcia**.



Elle voit le jour le 24 novembre 1929 à Ponferrada (province de León en Espagne), ville-étape sur le chemin

de Saint-Jacques de Compostelle. Son père travaillait aux chemins de fer espagnols, sa maman femme au foyer élevant sa fille unique. En 2017, elle est admise comme résidente au Foyer Saint-Jacques à Saint-Maurice.

En Suisse, travailleurs émigrés, Mme et M. Rico Garcia vivent d'abord à Berne, puis avec leurs deux enfants s'installent dans la région de Monthey en 1965. Le mari exerce le métier de maçon, son épouse est au service à domicile de la

famille Raboud, propriétaire de la pharmacie montheysanne.

Entourée par sa famille et le personnel du Foyer Saint-Jacques, elle subit depuis quelques années les difficultés liées à la maladie d'Alzheimer.

Une « jeune vieille dame »

Quiconque rencontre Mlle **Eugénie Monnay** dans la rue ou un magasin



et prend le temps de s'entretenir avec elle est frappé par son dynamisme et sa grande vivacité d'esprit où la facétie

occupe une belle place.

Originaires de Vérossaz, ses parents, son papa Maurice et sa maman Odette née Morisod, étaient descendus en plaine pour tenir une ferme, où leurs quatre enfants ont passé leur jeunesse, dans le quartier de Sous-Vent à Bex où elle née le 30 novembre 1929. Adolescente, la jeune Eugénie poursuit ses études à l'Ecole de commerce du Sacré-Cœur à Saint-Maurice dirigée par les Sœurs de la Charité de sainte Jeanne-Antide Thouret. Devenue secrétaire, elle trouva un emploi à 20 ans dans un préventorium de Crans-Montana. Puis elle gagna Martigny où elle travailla d'abord chez un avocat, puis dans les services du Tribunal des Districts de Martigny et Saint-Maurice. Installée depuis longtemps dans un appartement au-dessus de la pharmacie Besse, elle s'occupa de sa maman pendant la vieillesse de cette dernière et aujourd'hui elle y coule des jours tranquilles sous la discrète sur-

veillance d'une payse de Vérossaz, Mme Marie-France Vouillamoz.

Passionnée par le chant, elle fait partie depuis de très longues années du Chœur-Mixte de Saint-Maurice fondé par Léon Athanasiadès, père du chanoine Georges Athanasiadès, longtemps organiste de la Basilique. L'histoire est aussi une autre passion. Sur les conseils du chanoine Henri Michelet, elle devient membre de la SHVR (Société d'Histoire du Valais romand) et aujourd'hui encore elle ne manque quasiment jamais les assemblées générales de cette société culturelle pour écouter les conférences qui y sont données et participer aux visites organisées sur différents sites valaisans. Son intérêt historique vaut également pour Saint-Maurice où elle est inscrite à l'Association du Vieux Saint-Maurice, engagée dans la protection du Patrimoine agaunois, société longtemps dirigée par René Reynard, puis par Jean-Paul Duroux. Dotée d'une belle mémoire, elle connaît à fond l'histoire des anciennes familles de la ville et peut sans se tromper citer telle ou telle personne de ses contemporains.

Soucieuse de la cause publique, elle siégea pendant quatre législatures entre 1973 et 1988 au Conseil général sous la bannière PDC. Elle est encore une cheville ouvrière du Noël des Aînés qui chaque année organise un moment festif pour les Anciens de la ville.

Une vieillesse paisible

Lors d'une visite récente au Foyer Saint-Jacques où elle réside désormais, Mme **Georgette Croisier-Kaeser** m'a reçu dans sa chambre. Le tricot étant l'une de ses passions, nous nous sommes entretenus avec simplicité un long moment, alors qu'elle était en train d'achever une écharpe pour un membre de sa famille. Cette rencontre faisait suite au moment



a évoqué sa jeunesse à Genève où son père, Otto Kaeser, fut cuisinier pendant 24 ans à l'hôtel des Bergues. La famille Kaeser est originaire de Langenthal dans le canton de Berne. Sa maman, née Mathilde Fumeaux, originaire du village de Sensine à Contthey, remplissait les tâches de femme au foyer. C'est en Valais que ses parents se retirèrent au moment de la retraite. La jeune Georgette eut avec sa sœur une enfance heureuse. A l'adolescence, elle reçut une formation de couturière et travailla ensuite plusieurs années comme courtpointière dans le quartier genevois des Pâquis.

La famille Croisier-Kaeser s'installe à Saint-Maurice en 1975. Son époux, André, qui avait fait carrière aux CFF comme contrôleur dans les trains, est décédé en décembre 2018. Deux garçons ont grandi au sein de ce foyer, Marc-André et David, et aujourd'hui elle a la joie d'être devenue arrière-grand-mère. Mais la solitude causée par son récent veuvage l'a incitée à se retirer au Foyer Saint-Jacques.

Elle apprécie la lecture, prend plaisir aux jeux culturels de la télévision. Lors des visites, sa discussion reste vive, riche de ses souvenirs. Une foi solide conforte sa force morale, lui donnant une grande sérénité.

convivial organisé le 9 décembre au pour fêter ses 90 ans.

C'est une vie simple qu'elle m'a racontée. Née à Lausanne, elle

Une force tranquille

Bien installé dans son fauteuil, **René Morisod**, son épouse à ses côtés, est heureux de recevoir le 22 janvier dernier, veille de son 90ème anniversaire,



le vice-président Xavier Lavanchy et le Conseiller municipal en charge des personnes âgées venus à son domicile, rue du Le-

vant, lui présenter les vœux de la Municipalité.

La conversation engagée permet d'évoquer la carrière de René Morisod qui à sa retraite était parvenu au poste de chef de train aux CFF. Il avait été engagé dans la Régie en 1951, fut dans un premier temps employé de manœuvre et accéda à la responsabilité de contrôleur en 1962, avec comme point d'attache le dépôt de Saint-Maurice.

De son union avec Edith Richard, de Mex, sont nés trois garçons : Jean-Daniel, Jérôme et François.

Ce qui frappe chez René Morisod, c'est sa soif de culture. D'une grande curiosité intellectuelle, il aime s'adonner à la lecture, portant surtout ses intérêts à l'histoire, la politique, l'art et la littérature. Tant qu'il a pu se déplacer, il participait aux journées culturelles de la Société d'Histoire du Valais Romand (SHVR). Avec son épouse, il a profité, depuis sa retraite, de beaucoup voyager en Europe et vers des destinations plus lointaines comme la Chine. Se reposer dans son chalet de Vérossaz lui apporte aussi les plus grandes satisfactions. On ne peut être qu'admiratif devant son ouverture d'esprit face à tous les problèmes actuels touchant la vie de notre Société.



850^E ANNIVERSAIRE DE LA BOURGEOISIE

Le 850^e va durer deux ans !

Jean-Marc Koller – **Quand on aime, on ne compte pas. Du coup, les festivités du 850e, qui devaient se dérouler en 2020, vont s'étaler jusqu'en 2021. Merci qui ? Merci le Covid-19.**

Un démarrage sur les chapeaux de roue

Les festivités du 850^e avaient commencé sur les chapeaux de roues, avec un Carnaval à la hauteur des attentes du public et des participants au défilé.

Notre bon Prince Kiléopatrix, et sa cour d'invincibles Agaulois, n'ont pas lésiné sur la bonne humeur pour vous faire vivre une semaine de folie. Vous étiez plus de 400 personnes à participer au banquet final, pas de pitié pour les pauvres sangliers à la broche !

Un programme alléchant

Avec un aussi beau départ des célébrations du 850^e anniversaire de la Bourgeoisie de Saint-Maurice, les Bourgeois auraient adoré vous convier à user vos semelles lors de la course de la Dix'vine, à vous faire éclater la panse à grands renforts de bols de soupe lors de la Fête des Pécaporés, à vous faire friser les oreilles en écoutant le nouvel hymne agaunois à la Maison des arts... Malheureusement, tout cela et bien d'autres festivités ont dû être annulées ou reportées. Du coup, les Bourgeois dépriment un peu mais gardent espoir. Et vous devez faire de même ! Car, aussi vite que possible mais aussi lentement que nécessaire, nous vous fournirons les nouvelles dates de ces différents événements.

Des festivités prolongées

Rendez-vous est donc pris en cette fin d'année, si les circonstances le permettent, et en 2021 pour continuer à célébrer ce jubilé dont tout le monde se souviendra.



photos : Clin d'oeil - S. Rouiller

Jetez un coup d'œil régulièrement à notre site www.850e.org pour être certains de ne rien manquer.

Dans ce contexte coronavilain, il est essentiel ici de remercier le Comité d'organisation du 850^e qui garde la tête haute et la motivation au taquet aussi

pour 2021. Merci à Linda, Catherine, Katie, Patrick, Robert, Pierre-Benoît, Marc et à Sophie pour la déco !

noble
bourgeoisie
st-maurice 850^e

À DÉCOUVRIR TOUT PROCHAINEMENT

Balade anecdotique et ludique

Anne Brasey – (Re)découvrez votre ville et amusez-vous baskets aux pieds et smartphone en main avec cette nouvelle balade digitale !

Dans le cadre de son 850e anniversaire, la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice collabore étroitement avec Saint-Maurice Tourisme pour la création d'une balade digitale, anecdotique et ludique à découvrir en se baladant sur le parcours proposé smartphone en main.

Téléchargez l'application GuidiGO, choisissez la « balade anecdotique et ludique à Saint-Maurice », mettez vos baskets et partez à la découverte de la ville d'une manière originale. Vous découvrirez des histoires et des anecdotes, observerez des détails qui vous étaient peut-être encore inconnus et devrez relever plusieurs défis pour acquérir un maximum de points. De

nombreuses surprises sont à gagner auprès de Saint-Maurice Tourisme.

Le lancement officiel de cette nouvelle balade par la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice devait avoir lieu le 1er août. Elle est malheureusement repoussée à une date encore inconnue.

Nous vous proposons néanmoins de déjà télécharger l'application et découvrir les nombreuses randonnées proposées par Saint-Maurice Tourisme. D'excellentes idées de balades à faire autour de chez vous pour se dégourdir les jambes et profiter du beau temps !

Et bien sûr, nous ne manquerons pas de vous informer du lancement de cette nouvelle « Balade anecdotique et ludique à Saint-Maurice » !



Décisions municipales

Entre le 12 février et le 6 mai 2020, le Conseil municipal a siégé à 6 reprises, séances au cours desquelles il a notamment pris les décisions suivantes :

Administration communale

Le Conseil municipal :

- répond au postulat du Conseil général concernant la réduction du nombre de Conseillers municipaux et décide d'organiser, le dimanche 5 avril 2020, la votation populaire y relative (cette dernière a dû être reportée au 21 juin 2020 en raison du COVID-19) ;
- décide de lancer le projet de certification « Valais Excellence » et adjuge le mandat d'accompagnement à Qualitest SA, pour un montant de CHF 20'000.- HT ;
- adjuge l'achat et l'installation de 8 nouvelles timbreuses (gestion du temps des employés) à Zeit AG, pour le montant de CHF 14'343.50 TTC.

COVID-19 : résumé chronologique des principales décisions

Se basant sur les ordonnances du Conseil fédéral et du Conseil d'Etat, le Conseil municipal a décidé d'appliquer, notamment, les mesures suivantes :

13 mars 2020

- mesures urgentes pour la fermeture des écoles et de la crèche-UAPE Boule de Gomme ;
- mise en place d'un système d'accueil pour les cas de rigueur ;
- fermeture de plusieurs infrastructures communales.

18 mars 2020

- établissement d'une première directive à l'attention des collaborateurs de la Municipalité ;
- mise en place d'un service d'aide pour les courses aux personnes âgées ou à risques ;
- courrier aux citoyens âgés de 65 ans et plus.

23 mars 2020

- établissement d'une seconde directive à l'attention des collaborateurs de la Municipalité ;
- restriction des accès aux principaux ser-

vices communaux et mise en place du télétravail lorsque cela est possible ;

- annulation de la votation communale prévue le 5 avril 2020 sur la réduction du nombre de Conseillers municipaux.

1^{er} avril 2020

- établissement d'une troisième directive à l'attention des collaborateurs de la Municipalité ;
- suspension des loyers pour les locaux commerciaux ou culturels dont l'accès est interdit ;
- échéance de paiement au 31 décembre 2020 pour les factures de taxes et impôts des personnes morales et des indépendants ;
- suspension des rappels durant le mois d'avril 2020.

6 mai 2020

- établissement d'une quatrième directive à l'attention des collaborateurs de la Municipalité avec mise en place de mesures pour

Décisions municipales (suite)

une fin généralisée du télétravail au 11 mai 2020 ;

- adoption des lignes directrices d'un plan d'aide et de relance pour l'économie locale ;
- annulation de certaines manifestations (en particulier Nuances Pop et Fête nationale) ;
- fixation de la nouvelle date de votation communale (diminution du nombre de conseillers municipaux) au 21 juin 2020.

Finances publiques

Le Conseil municipal approuve les comptes 2019 de la Municipalité et adopte le message à l'attention du Conseil général.

Personnel communal

Mme Augustine Rappaz est engagée en tant que collaboratrice administrative auprès du secrétariat municipal à 60% du 1er juin au 31 décembre 2020 (remplacement congé maternité) puis à 50% dès le 1er janvier 2021.

Mme Monica Pereira ayant transmis sa démission effective au 31 mars 2020, Mme Sabrina Tordeur est engagée en tant qu'éducatrice de la petite enfance à 70% dès le 1er août 2020.

Autorisations d'exploiter

Le Conseil municipal accorde une autorisation d'exploiter :

- à Mme Domenica Tripoli, pour la nouvelle enseigne « Zi Mimma » (ancien kiosque « Le Tonkin ») ;
- à M. Veli Yurdakul, pour l'enseigne « L'Orient Express Kebab » ;
- à Mme Tara Shekani, pour l'enseigne « Le P'tit Trot » ;
- à Mme Andreia Patricia Moreira Da Silva Doffemont pour l'enseigne « Verre Andreia ».

Buvette du Centre sportif

Le Conseil municipal donne en affermage la buvette du CSS à M. Rafaël Couto, dès le 1er août 2020.

Autorisations de construire

Le Conseil municipal délivre les autorisations de bâtir suivantes :

- 3 installations de pompes à chaleur ;
- 1 rénovation intérieure de bâtiment ;
- 2 réfections de façades ;
- 1 démolition de garage et pose d'un portail ;
- 4 constructions de couverts ou pergolas ;
- 1 démolition puis reconstruction d'une cabane de jardin ;
- divers aménagements extérieurs.

Bâtiments

Le Conseil municipal adjuge les travaux/commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

- la démolition et la fermeture d'une cheminée du toit de la Tuilerie Nord à Coutaz SA, pour le montant de CHF 5'519.65 TTC et la pose d'un échafaudage, pour ces mêmes travaux, à Roth Echafaudages SA, pour le montant de CHF 5'600.40 TTC ;

- la réfection des sols des vestiaires et douches du FC situés au campus du Scex à Mega SA, pour un montant de CHF 17'481.85 TTC ;

- dans le cadre du rafraîchissement des locaux de la PPE Saint-François, les travaux de peinture à Antony Peinture pour le montant de CHF 9'287.75 TTC et les travaux de carrelage à Elite Carrelage, pour un montant de CHF 5'550.- TTC ;

- le mandat d'architecte pour la rénovation de la salle de gymnastique de l'école primaire à Urbatecture SA, pour le montant forfaitaire de CHF 27'500.00 TTC ;

- la réfection de l'étanchéité de la toiture plate des WC du parking de la place Saint-Maurice du Val-de-Marne à Coutaz SA, pour un montant de CHF 30'433.97 TTC ;

- la fourniture et pose d'une porte sécurisée pour Boule de Gomme à la société GEZE Suisse SA pour un montant de CHF 13'473,50 TTC ;

- le mandat de mise à jour de l'inventaire du patrimoine bâti dans le cadre de la révision du PAZ au bureau Urbatecture SA, pour un montant forfaitaire de CHF 105'000.- TTC, pour 250 fiches.

Assainissement des eaux usées

Le Conseil municipal adjuge le mandat d'hydrogéologue concernant le collecteur d'eaux usées des Iles au bureau Tissières SA pour le montant de CHF 12'150.- TTC.

Droit de cité

En vue de leur naturalisation, le Conseil municipal octroie le droit de cité communal à M. Ivo Da Silva Infante, à Mme Catarina Da Silva Infante, à M. David Navarro, à Mlle Rahaf Nasser, à M. Ahmad Nasser, à Mme Maria Alice Inês Marques, à Mme Monica Inês Marques et à Mme Weeraburud Biondi Khamplaeng.

SDIS des Fortifications

Le Conseil municipal :

- approuve le décompte final de construction de la caserne du SDIS des Fortifications ;
- adjuge le mandat de mesure de pression

des bornes hydrantes à Coutaz SA, pour le montant de CHF 12'000.- HT.

Chemins, routes et circulation

Le Conseil municipal adjuge les travaux/commandes suivants (dès CHF 5'000.- TTC) :

- suite à des chutes de pierres sur le sentier de la chapelle du Scex, la purge de la niche à MTM Maret Sàrl, pour un montant de CHF 9'693.- TTC ;

- la réfection des pavés de la Grand-Rue à EGT Constructions SA, pour le montant de CHF 127'685.85 TTC ;

- les travaux de récolte et d'infiltration des eaux claires du Chemin de la Charrière 11 à MC Sàrl, pour le montant de CHF 9'487.65 HT ;

- l'installation de panneaux de signalisation d'entrée et de sortie de localité à Signal SA, pour un montant de CHF 7'515.15 TTC ;

- la réfection du marquage de places de stationnement à Signal SA, pour un montant global de CHF 6'560.45 ;

- le mandat d'étude complémentaire pour la route de la Cimenterie au bureau Nco-Ing Sa pour le montant de CHF 6'903.85 TTC.

Culture et Manifestations

Le Conseil municipal :

- autorise les passages et fermetures de routes pour les championnats du monde route UCI 2020 ;

- octroie un soutien de CHF 30'000.- à la Fondation de l'Abbaye de Saint-Maurice pour la restauration de deux chasses.

Divers

Le Conseil municipal adjuge l'achat d'un véhicule Mono-axe Rapid à Weber Mécanique SA, selon son offre du 6 mars 2020, pour un montant de CHF 24'157.75 TTC (véhicule TPEV).

Agauneinfos

Edition

Municipalité de Saint-Maurice

Tirage

2'500 ex.

Graphisme

pi-r-carré sàrl - Saint-Maurice

Impression

CRI Centre Rhodanien d'impression

Martigny

Prochaine édition

automne 2020